

**[Spam] Enquete public sur la réutilisation de la distillerie de Saint Maximin**

De: "Jérôme Rosant" <jrosant@hotmail.com>

09/01/2019 17:50

À: abt-saint-maximin-epvar@administration83.net

---

Madame, Monsieur,

En tant que nouveau résident sur le quartier de Régalette et habitant Saint Maximin depuis 20 ans, je suis surpris de la réaffectation de la distillerie, après une mise en sommeil (agréable et saine) depuis des années.

En effet, lors de mon achat, rien ne m'a été communiqué concernant cette éventualité. Ce quartier, en plein essors, avec de nouvelles et nombreuses constructions, des commerces, une aire de jeux, des entreprises et des écoles, est très agréable à vivre (pour l'instant !)

Ce projet n'apportera que des nuisances de toutes sortes, aussi bien pour les résidents que pour la nature, telles que bruit, odeur, augmentation de passage de camions, pollution, etc... Ces désagréments auront aussi un impact sur toutes les communes de Saint Maximin, Seillons, Ollières, Pourcieux et autres (suivant le vent)

La sécurité et la santé des enfants sont vitales, alors l'excès de circulation de camions et les émanations toxiques provoqués par ce projet sont intolérables pour notre futur à tous.

De plus, peu d'emplois seront créés, donc vraiment rien de bien.

Dans l'espoir de cette étude en profondeur, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations

Jérôme ROSANT



Garanti sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)

## distillerie de Saint Maximin

De: "martine perez" <martine.perez40@sfr.fr>

09/01/2019 16:12

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

---

Monsieur le commissaire enquêteur,

J'habite depuis 20 ans à côté de la distillerie, nous l'avons connu en marche avec les désagréments que que nous avons déjà connu c'est à dire les pigeons morts, mouches, bruits de la distillerie.

Apparemment cette nouvelle usine engendrera encore plus de trafics routiers jour et nuits ce qui malgré les radars est déjà bien encombrés . J'ai des petits enfants que nous gardons régulièrement et nous ne souhaitons pas ré-avoir out ceci ainsi que les déchets olfactifs et leur faire subir toutes ces nuisances.

D'autres parts il est prévu une cheminée torche qui génèrerai un désagrément visuel (de mes fenêtres ainsi que de tout Saint Maximin.

Suite à cette nouvelle installation nous risquerions de perdre de la valeur au niveau de l'immobilier dans le secteur. Nous sommes partis de Marseille pour venir dans cette belle région tranquille et paisible ce n'est pas pour se retrouver juste à côté d'une immense et bruyante usine toxique. Je pense que cette usine devrait être placer dans un secteur sans aucune habitation aux alentours.

Bien cordialement.

Mr et Mme Perez André et Martine.

## Refus du projet de la ste azur distillation à saint maximin

De: julien@mansincal.net

09/01/2019 16:04

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

---

Bonjour Monsieur,

Je me permets de vous faire parvenir mon mécontentement concernant le projet polluant sur le site de la distillerie actuellement fermée.

Avec un dossier truffé de fautes sur les études dans le projet .

Premièrement:

Vous trouverez ci joint la fausse information concernant les écoles (soit disant a 2 km du site)  
FAUX une école privée se situe à moins de 100m du site (via photo si joint)

**Les dispositions suivantes contribueront à limiter l'impact sonore du site :**

- ✎ La station de traitement des effluents vinicoles ne sera pas implantée à proximité sensible, tels que des écoles ou des hôpitaux (de deux lycées, une retraite, et une école sont localisés à environ 2 km au Sud-Est de la station de des effluents vinicoles, dans le centre-ville de SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUM



distillerie saint maximin



ecole privée EIP Galilée, 134



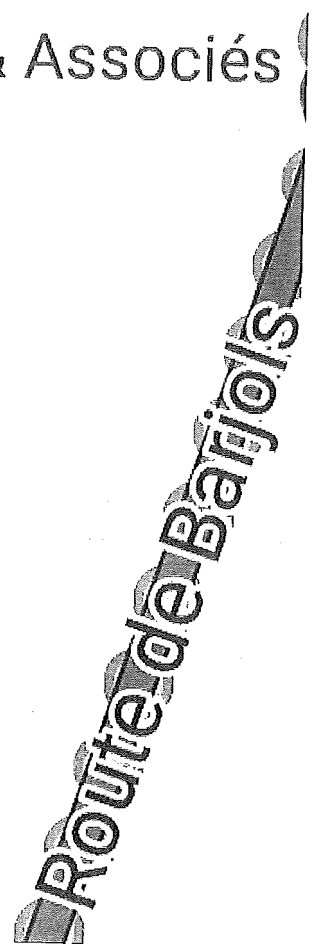
1 min



1 min

Itinéraire sans péages

Goyard & Associés



2eme:

Pas de soucis olfactif dû au filtrage du charbon .

Tout le monde sait que le charbon ne filtre pas à 100% .donc cette étude est fausse....et beaucoup de témoignages sur d autres sites montre le contraire et que ce genre de cite est une grosse pollution olfactive.

3eme:

Niveau sonore de 70db 24/24 et 7/7 est un calvaire pour les habitations a moins de 60m du site voir plus loin avec le vent.

A savoir que les nuisances sont limitées "au dire du dossier" a 2km cela implique donc des écoles, Une maison de retraite et beaucoup d habitations.

Vous êtes pas sans savoir que les quartiers autour comme à seillons les rue et quartiers on le nom "plaine des aires" car il y a beaucoup de vent ici et cela poussera les nuisances a plus de 6km de portée.

Bref ce projet polluant serait une catastrophe pour les habitants de la région.

Et je pense que les habitants ne se laisseront pas faire car beaucoup de maisons se sont construite pratiquement collée à la distillerie qui est a ce jour fermé.

Nous ferons le maximum (bloquer le site, manifestation, procès ) si ce projet vois le jour.

Merci à vous de prendre en compte les mails reçus et de donner un refus a ce projet.

En vous souhaitant bonne réception.

Cordialement,

Télécharger [Outlook pour Android](#)

## Enquête Publique - Station de traitement des effluents vinicoles

De: "Nicolas PIZZONI" <nicolas.pizzoni@schneider-electric.com>

09/01/2019 15:00

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je tiens à vous faire part en tant que résident de Saint-Maximin la Sainte Baume, de mon inquiétude quant au projet de transformation de l'ancienne distillerie Vinicole, située au 1660 route de Barjols, en station de traitement des effluents vinicoles. Un tel projet verrait s'implanter, dans un quartier urbanisé et en cours d'expansion démographique, une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement présentant des dangers et par conséquent, des risques d'accidents. Ces risques qu'ils soient routier, de pollution atmosphérique ou encore de pollution hydrologique sont inquiétant.

D'après le règlement de la zone UG, l'implantation d'une ICPE est autorisée à condition qu'elle n'entraîne pas de nuisances excessives avec le voisinage.

Or, en plus des risques, cette station de traitement des effluents vinicole génèrera des nuisances Olfactives, Paysagères et Sonores aux quelques :

- 250 habitations qui l'entoure dans un périmètre de 900 m,
- aux nombreux utilisateurs de l'aire de jeux des régalettes située à 700m du site
- et aux nombreux enfants des Ecoles EIP Galilée et Sainte Marie Madeleine situées respectivement à 100m et 1700m de ce projet.

Je réside à 68 Allée des Mésanges depuis Août 2016, soit à moins d'1 km au Sud-Est de la distillerie, et dans les conditions actuelles j'en ai subi à de nombreuses reprises les nuisances Olfactives.

Je me pose donc quelques questions :

Qu'en sera-t-il si cette distillerie qui, semble-t-il est en fonctionnement très limité, se transforme en station de traitement des effluents vinicoles ?

Somme nous certain que ces émanations ne génèrent que des nuisances olfactives ?

Qu'en sera-t-il de la qualité de l'air, des sols, des cours d'eau et nappes phréatiques ?

Quels seront les produits utilisés pour le traitement des déchets ?

Que vont devenir les rejets et déchets engendrés par la production des traitements ?

Quels en seront les effets sur les nombreuses productions maraichères avoisinant l'usine ?

Comment seront conditionnés les effluents vinicoles livrés sur le site ?

Qu'en sera-t-il de la faune et la flore de notre belle Provence Verte ?

Ce projet génère de très nombreuses interrogations, dont le dossier n'a apporté que très peu réponse...

Devant cet état de fait, et en tant que Saint-Maximinois et père de famille, je compte sur vos compétences et votre sens citoyen pour mettre en évidence auprès de M. le préfet tous les manquements de ce projet et apporter un avis défavorable au dossier.

Bien cordialement

Nicolas PIZZONI  
Chef de Projets Senior  
Centre d'Applications  
France Operations  
Schneider Electric

D +33677481233  
M +33677481233  
E [nicolas.pizzoni@schneider-electric.com](mailto:nicolas.pizzoni@schneider-electric.com)

450 Avenue de Galilée  
13593 Aix-en-Provence  
France



\*Please consider the environment before printing this e-mail



**distillerie**

De: "guillaume BARRÉ" <guillaume.barre13@gmail.com>

09/01/2019 14:41

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

---

Bonjour,

je suis vraiment opposé à l'implantation de cette distillerie au beau milieu des habitations et à quelques encablures d'un site historique qu'est la basilique de saint Maximin.

Que le spectacle sera beau, le sommet de la basilique dans la fumée et les odeurs ...

En espérant, qu'un sursaut de lucidité puisse vous faire prendre la bonne décision.

Cordialement,

Guillaume BARRÉ  
1799 Chemin de l'auvière  
83470 SAINT MAXIMIN LA SAINTE BAUME

## Distillerie

De: "Audrey Lacour" <audreylacour150613@gmail.com>

09/01/2019 14:20

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

---

Monsieur,

Je me permets de reprendre contact avec vous pour vous signifier qu'après enquête auprès de l'école de mon fils ( Paul Verlaine environ 290 enfants) les parents ne sont absolument pas au courant de ce projet.

Les articles sont parus durant les congés de fin d'année. La mairie n'a informé personne ( pas même les riverains les plus proches).

Il est absolument nécessaire de donner plus de temps à cette enquête auprès de la population.

L'enjeu est très important pour notre ville et sa population.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs

Mme Lacour

Envoyé de mon iPhone